

## LE SÉNAT

### COMITÉ PERMANENT DES TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS TÉMOIGNAGES

OTTAWA, mercredi 21 février 1962.

Le Comité permanent des transports et des communications, auquel a été déféré le Bill C-63, intitulé: «Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire dans la province de l'Alberta, depuis Whitecourt, Alberta, vers l'Ouest, sur une distance d'environ 23.2 milles, jusqu'à la propriété de la Pan American Petroleum Corporation», ainsi que le Bill C-48, intitulé: «Loi modifiant la Loi concernant la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire d'Optic Lake à Chisel Lake, et l'achat, par cette compagnie à l'International Nickel Company of Canada, Limited, d'une ligne ferroviaire depuis Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood près de Mystery Lake, dans la province du Manitoba,» se réunit ce matin à 11 heures, sous la présidence du sénateur A. K. Hugessen.

Sur une motion régulièrement proposée et appuyée, il est convenu que soit présenté un rapport des délibérations du Comité qui étudie ces bills.

Sur une motion régulièrement proposée et appuyée, il est résolu que soient imprimés 800 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français des délibérations du Comité l'étude de ces bills.

Le PRÉSIDENT: Honorable sénateurs, vu que cette séance est la première que tient au cours de la présente session le Comité permanent des transports et des communications, je souhaite la bienvenue à tous les sénateurs, particulièrement à deux sénateurs qui viennent d'être nommés au sein de ce Comité, soit, la sénatrice Quart, de Québec, et le sénateur Hollett, de Terre-Neuve.

Je demanderais que l'on fasse silence. Nous devons étudier deux bills, le premier étant le Bill C-63 concernant la construction d'une ligne de chemin de fer dans la province d'Alberta, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, et le Bill C-48, concernant la construction d'une ligne de chemin de fer par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'Optic Lake à Chisel Lake. Les honorables sénateurs se rappelleront que ces deux bills ont reçu deuxième lecture au Sénat hier soir. Nous avons étudié en premier lieu le Bill C-63 et ensuite le Bill C-48, et il a été proposé que le Comité procède dans cet ordre ce matin.

Quelques SÉNATEURS: D'accord.

Le PRÉSIDENT: Les deux témoins dont on m'a communiqué les noms sont M. Donald F. Purves, Chef de la Division du développement, chemins de fer nationaux du Canada, et M. Graham MacDougall, C.R., procureur général des chemins de fer nationaux du Canada.

Le sénateur ASELTINE: Nous sommes honorés aujourd'hui par la présence du Ministre des transports, l'honorable Léon Balcer. Il a déjà été des nôtres et nous l'accueillerons aussi souvent qu'il lui plaira de venir.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le ministre, désirez-vous parler au sujet de ces deux bills, en commençant par le bill C-63, qui traite de la compagnie de chemin de fer de Whitecourt, en Alberta?